



# Commune de Bonnevaux

*Département du Gard (30)*



## **DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

**Elaboration du Plan Local d'Urbanisme et  
du zonage d'assainissement des eaux usées**

<p style="text-align: center;"><b>COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLU ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b></p>
--

Conformément à l'article R123-8 du Code de l'Environnement, le dossier d'enquête publique unique comprend les pièces suivantes :

— **LE DOSSIER ADMINISTRATIF**

- Délibération du 31 juillet 2019 : Bilan de la concertation et arrêt du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Délibération du 31 juillet 2019 : Arrêt du projet de zonage d'assainissement des eaux usées
- Tableau récapitulatif d'envoi du dossier aux Personnes Publiques Associées et Consultées
- Lettre de demande de désignation du commissaire enquêteur auprès du Tribunal Administratif de Nîmes
- Décision de désignation du commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nîmes
- Arrêté du 14 octobre 2019 : Mise en enquête publique unique du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement des eaux usées

— **LA MENTION DES TEXTES QUI REGISSENT L'ENQUETE PUBLIQUE**

— **LE BILAN DU DEBAT PUBLIC ET DE LA CONCERTATION PREALABLE**

— **LE DOSSIER DE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRÊTE**

- Pièce 0 – Actes de procédure
- Pièce 1 – Rapport de présentation (comprenant le rapport sur les incidences environnementales et le résumé non technique)
- Pièce 2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Pièce 3 – Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP)
- Pièce 4.1 – Règlement écrit
- Pièce 4.2 – Règlement graphique
- Pièce 5 – Annexes

— **LE DOSSIER DE PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

- Décision de dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas
- Mémoire justificatif
- Plan de zonage
- Résumé non technique

— **LES AVIS EMIS**